



Isolation de mur interieur

Par **Grunch**, le **19/01/2011** à **17:36**

Bonjour,
notre propriétaire ne veut pas effectuer de travaux d'isolation autre que ceux, insuffisant, déjà effectué.

Afin de diminuer un minimum le coût de chauffage, je compte mettre en place moi-même de l'isolation intérieur avec des plaques de polystyrène de 4cm d'épaisseur sur le pan de mur des chambres exposé aux vents froids.

Ai-je le droit ?

Est-ce un aménagement ou une transformation ?

Merci
Grunch